

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2235

20 octobre 2010

SOMMAIRE

Albion Holdco S.à r.l.	107248	Menarini International Investment S.A. - Luxembourg	107278
Anton Invest	107257	Menarini International Operations Luxem- bourg S.A., en abrégé M.I.O.L. S.A.	107278
Banian Finance S.à r.l.	107250	Merida S.A., SPF	107279
BMV S.A.	107250	Merida S.A., SPF	107250
Catrest Services S.A.	107242	Merrill Lynch Investment Solutions	107279
Cofima I S.A.	107251	Mirado S.A.	107278
Diffusion de Saedeleer S.A.	107242	Moly-Cop Group	107276
Eden 3 S.à r.l.	107275	Mubi Europe S.à r.l.	107234
Edma Capital S.à r.l.	107253	Neustadt S.à r.l.	107280
Globenergie S.A.	107242	Nopson G.m.b.H.	107280
Immo Debt S.A.	107256	Offenburg S.à r.l.	107280
Intermecca SA	107256	Paladin Holding S.A.	107249
International Helicopters S.à r.l.	107256	Panord S.A.	107257
Jargonant Partners S.à r.l.	107257	PH Tennis S.à r.l.	107280
KBC Participations Frequent	107257	Porta Westfalica S.à r.l.	107280
KPI Residential Property 14 S.à r.l.	107275	Prime Consulting S.à r.l.	107279
KPI Residential Property 14 S.à r.l.	107276	ProA Investments I A S.à r.l.	107279
Kroon Shipping International S.A.	107242	Redwater S.à r.l.	107275
Langenfeld S.à r.l.	107276	Sàrl World Securite	107252
Langenhorn S.à r.l.	107276	SOAK Trust S.A.	107248
LDV Management II Aerium IV Holding S.C.A.	107277	Tele Columbus Holdings S.A.	107258
Les Etangs de l'Abbaye	107277	Valbach S.A.	107249
Les Etangs de l'Abbaye - SPF	107277	Valbach S.A.	107250
Linfell Investment S.A.	107277	Valbach S.A.	107249
MacArthur Investments	107277	Value Holdings S.à r.l.	107256
Mars Propco 6 S.à r.l.	107277	Yamanu Group S.A.	107249
Mediflex S.à r.l.	107278		
Medel Invest S.A.	107278		

Mubi Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 155.352.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventh of September.

Before Mr. Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Bazaar Inc a Delaware limited liability corporation registered under file number 4295072 having its registered office at the Corporation of Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, USA.

The founder is hereby represented by Ronnen Gaito, "avocat à la Cour" with professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy, being initialed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such parties have requested the notary to draw up the following articles of association of a "société à responsabilité limitée" which they declare to incorporate.

I. Name - Registere - office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, under the name "MUBI EUROPE S.à r.l." (the "Company") governed by the present articles of incorporation (the "Articles") and by current Luxembourg laws and more specifically the laws of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the "Law").

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established both in Luxembourg and abroad by a resolution of the board of managers.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed, including authorizing its subsidiaries to do the same; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

3.2 The Company can perform any and all commercial, production, purchase, aggregation, distribution technical developments or otherwise broadcast of internet, video and audio content as well as perform the same in connection with as any other digital or non digital content format worldwide via the World Wide Web or television or any other method of content distribution. It may own and/or operate internet websites and use and develop information technology tools as well as conduct or be involved in technical research as well as the development of software or hardware required for the aforementioned business and operations as well as undertake financial operations, connected directly or indirectly in

all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose or otherwise may participate or undertake activities in any lawful commercial enterprise.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is constituted for an unlimited duration.

4.2. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

4.3. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to the financial statements and to the resolutions of the sole shareholder or decisions of the meetings of the general meeting of shareholders (as the case may be).

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at 12.500.- EUR (twelve thousand five hundred euro), represented by 1.250 (one thousand two hundred and fifty) ordinary shares of 10.- EURO (ten euro) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of a single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

6.2. The shares are freely transferable among the shareholders. However, shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting. Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Law shall apply.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

6.3. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law.

III. Management

Art. 7. Board of Managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers, all appointed by the resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office and their remuneration determined or modified, by the resolution of the general meeting of the shareholders taken by a simple majority of the votes cast, or, in the case of sole shareholder, by decision of the sole shareholder.

7.2 The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by Law or these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents.

Art. 9. Representation.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company will be bound by the joint-signature of any two managers.

Art. 10. Procedure.

10.1 Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

10.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of the circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

10.3 No such convening notice is required if all the managers of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile, e-mail of each member of the board of managers of the Company.

10.4. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The

participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Meetings held by these means will be deemed held at the registered office.

Upon exceptional circumstances and if urgency so requires, circular resolutions of the board of managers can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate counter-part documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings, duly convened. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature.

10.5. Any managers may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.6 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of the managers is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

Art. 11. Liability of Managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

The company shall indemnify and hold harmless any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

IV. General Meeting of Shareholders

Art. 12. Powers and Voting Rights.

12.1 A sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has the voting rights corresponding to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13 Forum-Quorum-Majority.

13.1 Shareholders' decisions are taken by shareholders' meetings. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up in writing and transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy. In such case shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signature of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

If the shareholders number exceeds twenty-five, the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case one general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within six months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

13.2 Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital. If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting. At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the Articles must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

V. Annual account - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1 The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

14.2. Each year, as of the 31st of December, the board of managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

14.3. Each shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company. Each year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into. The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

15.2. Notwithstanding the provisions of Art 15.1, the sole shareholder or the general meeting of shareholders (as the case may be) may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager itself (as the case may be) and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

VI. Winding-up – Liquidation

Art. 16. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

VII. General Provisions

Art. 17. The Law hereinabove mentioned in Art. 1 shall apply in so far as these Articles do not provide for the contrary.

Transitory provisions

Exceptionally the first financial year shall begin at the date of this deed and end on December 31st, 2010.

Subscription - Payment

Bazaar Inc. represented as stated above, subscribes to 1.250 (one thousand two hundred and fifty) shares in registered form, with a par value of 10.- EUR (ten euro) each, and agrees to pay them in full by contribution in cash in the amount of 12.500.-EUR (twelve thousand five hundred euro); and

The amount of 12.500.- EUR (twelve thousand five hundred) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand euros.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as manager for an undetermined duration of the Company:
- Mr. Efe Cakarel with professional address at 668 High Street, Palo Alto, CA 94301 USA; born on 7 April 1976 in Izmir, Turkey;
- 2) The Company shall have its registered office at 27, rue d'Eich L-1461 Luxembourg

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Bazaar Inc, une société à responsabilité limitée de droit du Delaware enregistré sous numéro de dossier 4295072, ayant son siège social à Corporation of Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, USA.

Le fondateur est ici représenté par Me Ronnen Gaito, "avocat à Cour" avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration restera, paraphée "ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social – Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination "MUBI EUROPE S.à r.l." (la Société), régie par les présents statuts (les Statuts) et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée (la Loi).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la façon prévue dans les Statuts. L'adresse du siège social peut être transférée dans la commune par décision de la gérance.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie de parts sociales ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée, incluant des autorisations à ses filiales pour faire la même chose; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

3.2 La Société peut réaliser toute publicité, production, achat, accumulation, distribution d'événements techniques ou autre retransmission sur Internet, contenu vidéo et audio même en relation avec tout autre format numérique ou non dans le monde entier via le World Wide Web ou la télévision ou toute autre méthode de diffusion de contenus. Il peut posséder et ou exploiter des sites Web Internet et utiliser ou développer des outils de technologie de l'information aussi bien que de diriger ou d'être impliqué dans la recherche technique aussi bien que le développement ou de logiciels software ou de logiciels hardware exigé par l'activité mentionnée ci-dessus et l'opération aussi bien qu'entreprendre des opérations financières, relatives directement ou indirectement à tous les secteurs comme décrit ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de son objet ou peut autrement participer ou entreprendre des activités dans n'importe quelle entreprise commerciale légale.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

4.3. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers de n'importe quel associé ne sont autorisés, dans n'importe quelles circonstances, à exiger le cachetage des actifs et des documents de la Société, ni à s'immiscer de n'importe quelle façon dans l'administration de la Société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits se référer aux inventaires sociaux et aux résolutions de l'associé unique ou aux décisions de l'assemblée générale des associés (selon le cas).

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à 12.500.- EUR (douze mille cinq cents Euros), représenté par 1250 (mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 10.- EUR (dix Euros) chacune.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les formes prescrites pour les modifications des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

6.2. Les parts sont librement cessibles entre associés. Cependant, les parts ne peuvent pas être transférées inter vivos aux non-membres à moins que les membres représentant au moins les trois-quarts du capital de la société n'aient marqué leur d'accord dans une assemblée générale. En outre, les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi s'appliqueront.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

6.3 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants lesquels seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés avec ou sans limitation de leur mandat et leur rémunération déterminée ou modifiée, par la résolution de l'assemblée générale des actionnaires pris par une majorité simple des voix, ou, dans le cas d'associé unique, par décision de l'actionnaire unique.

7.2 Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents.

Art. 9. Représentation. S'il n'y a qu'un seul gérant, la société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 10. Procédure.

10.1. Les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

10.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir une pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

10.4. Chaque gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant aux personnes y prenant part, d'entendre chacune d'entre elles. La participation aux réunions tenues par ces moyens de communication est équivalente à la participation en personne à ces réunions. Les réunions tenues par ces moyens seront considérées comme tenues au siège social.

Dans des circonstances exceptionnelles et si l'urgence le justifie, les résolutions circulaires du conseil de gérance peuvent être prises, si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les gérants en personne. Une telle approbation peut être exprimée sur un seul ou plusieurs documents envoyés par fax ou par e-mail. Ces résolutions auront le même

effet que les résolutions votées à un conseil de gérance dument convoqué. La date de telles résolutions circulaires sera celle de la dernière signature.

10.5. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.6. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

La société tiendra quitte et indemne tout gérant et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens, pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire/associée ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Les décisions des associés sont prises en assemblées générales des associés. Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie. Dans de tels cas, les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq, les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les six mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut être tenue au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée. Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, avec effet au 31 décembre, le conseil de gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

14.3. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société. Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

15.2. Malgré les dispositions de l'Art 15.1, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés peuvent, selon le cas, décider de payer des dividendes provisoires avant la fin de l'exercice financier actuel, sur la base des extraits de compte préparés par le conseil de gérance ou le gérant unique lui-même (selon le cas) et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que la somme à être distribuée ne peut pas excéder des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice financier, accru par des profits reportés et des réserves disponibles, mais diminué par des pertes reportées et les sommes allouées à une réserve établie selon la Loi ou les Statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. La Loi ci-dessus mentionnée dans Art. 1 s'appliquera partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Bazaar Inc., représenté comme dit ci-dessus, souscrit les 1250 (mille deux cent cinquante) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de 10.- EUR (dix Euros) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de 12.500.-Euro (douze mille cinq cents Euros); et

Le montant de 12.500.- EUR (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Efe Cakarel, avec adresse professionnelle à 668 High Street, Palo Alto, CA 94301 USA; né le 7 Avril, 1976 à Izmir, Turquie;
2. Le siège social de la Société est établi à L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent, qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: R. GAITO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 septembre 2010. Relation: lac/2010/39216. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)
Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010122216/432.

(100138675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Diffusion de Saedeleer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 59.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010096036/13.

(100108071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Kroon Shipping International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 123.763.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2010.

Référence de publication: 2010096149/10.

(100108504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Catrest Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 6, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 61.837.

Les comptes annuels clôturés au 31-déc-08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096905/10.

(100108385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Globenergie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 155.345.

STATUTES

In the year two thousand ten, on the sixth of September.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) The company GAIA HOLDING LIMITED, having its registered office at Level 14, Suite 3, Portomaso Business Tower, St. Julians STJ 4011, Malta,

here represented by Mr. Michaël ZIANVENI, lawyer, with business address at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, by virtue of a proxy given at Malta on June 16th, 2010.

2) The company CLEARINVEST HOLDING LIMITED, having its registered office at 1, Iakovou Tompazi Street, Vas-hiotis Business Center, 1st Floor, Office 101, CY-3107 Limassol, Cyprus,

here represented by Mr. Michaël ZIANVENI, previously named,

by virtue of a proxy given at Limassol on July 28th, 2010.

Such appearing parties, through their mandatories, have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There exists a limited corporation (Société Anonyme) under the name of "GLOBENERGIE S.A.".

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 2. The company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, estate or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, or any undertakings and companies, as well as the management and development, permanent or temporary, of the portfolio created for this purpose, as far as the company shall be considered as a "Société de Participations Financières", according to the applicable provisions.

The company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favor its development or the extension of its operations.

The company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favor its development or the extension of its operations and to purchase, hold, develop real estate, building plot included.

The company's objet is also through the branch the marketing, the purchase and the sale of natural gas.

Art. 3. The corporate capital is set at thirty-five thousand euro (EUR 35.000.-) divided into thirty-five thousand (35.000) shares having a par value of one euro (1.-) each.

The Board of Directors is authorized to increase the share capital up to one million euro (EUR 1.000.000.-).

Consequently it is authorized and instructed to render effective such increase of the capital, and in particular:

- to issue new shares, in whole or in part from time to time, subject to confirmation of this authorization by a general meeting of shareholders within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of the deed dated 6th of September 2010 in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" for any part of the capital which has not yet been subscribed and which the Board of Directors has not agreed upon to any subscription at that time;

- to fix the date and place of such total issue or eventual successive issues;

- to fix the conditions and terms of subscription and of payment;

- to call upon new shareholders, as the case may be;

- to fix any other terms and conditions of fulfillment revealing to be necessary or useful and even not especially provided for in the present resolution;

- to record in due form the subscriptions to the new shares, the payment and the successive increases of capital; and finally

- to take steps in order to amend the Articles of Incorporation accordingly to the changes arising from a realized and duly recorded capital increase, in accordance with the amended law of August 10, 1915, always subject to the condition that such authorisation must be renewed every five years.

Subject to the respect of the aforementioned conditions, the Board of Directors is authorized to increase the share capital even by contribution of free reserves. In case of a capital increase within the limits of the authorized capital, the Board of Directors may waive or limit the preferential subscription right.

Art. 4. The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the amended law on commercial companies.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the General Meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next general meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company; all matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board may in particular float bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, price, rate of interest, issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

The Board of Directors may elect a Chairman.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telefax or e-mail being permitted.

Directors may vote in writing including letter, telegram, telefax, e-mail as well as by teleconference. If decisions are taken by teleconference, they shall be recorded in minutes and signed by all Directors participating at the meeting. A written decision, approved and signed by all the Directors shall have the same effect as a decision taken at a meeting of the Board of Directors. Decisions of the Board of Directors may also be taken by circular way.

Resolutions of the Board of Directors shall require a majority vote, the Chairman's vote will be prominent in case of equal votes of the member of the Board of Directors.

The Company is validly bound by the joint signatures of any two Directors.

Art. 7. The Company shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

Art. 9. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on April 13th at 3.30 p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices.

The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

Art. 12. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

Art. 13. The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise".

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on the thirty-first of December 2010.
- 2) The first annual General Meeting shall be held in 2011.

Subscription and Payment

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) GAIA HOLDING LIMITED, prenamed, Twenty-six thousand two hundred and fifty shares	26,250
2) CLEARINVEST HOLDING LIMITED, prenamed, Eight thousand seven hundred and fifty shares	8,750
Total: thirty-five thousand shares	35,000

All these shares have been fully paid-up in cash, so that the sum of thirty-five thousand euro is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Constitutive meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary General Meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

The number of Directors is set at four and that of the Auditors at one.

1) The following have been appointed Directors:

a) Mr. Marc KOEUNE, economist, born on 04/10/1969 in Luxembourg – Luxembourg with business address at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Mr. Michaël ZIANVENI, lawyer, born on 04/03/1974 in Villepinte -France and with business address at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

c) Mr. Sébastien GRAVIÈRE, lawyer, born on 09/04/1973 in Nancy -France and with business address at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

d) Mr. Jean-Yves NICOLAS, office worker, born on 16/01/1975 in Vielsalm – Belgium and with business address at 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) The following is appointed Auditor:

La société CEDERLUX-SERVICES S.A.R.L., having its registered office in 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg Nr. B 79327.

4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual General Meeting of the year 2015.

5) The Company shall have its registered office in L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City. On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearers, said person signed together with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le six septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société GAIA HOLDING LIMITED, ayant son siège social à Level 14, Suite 3, Portomaso Business Tower, St. Julians STJ 4011, Malte, République de Malte,

ici représentée par Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Malte, le 16 juin 2010,

2) La société CLEARINVEST HOLDING LIMITED, ayant son siège social au 1, Iakovou Tompazi Street, Vashiotis Business Center, 1st Floor, Office 101, CY3107 Limassol, Chypre,

ici représentée par Monsieur Michaël ZIANVENI, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 28 juillet 2010.

Lesdites procurations paraphées "ne varietur" par les parties comparaissant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "GLOBENERGIE S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

La société a également pour objet par le biais de succursales la commercialisation, l'achat et la vente de gaz naturel.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) divisé en trente-cinq mille (35.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 6 septembre 2010 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles ;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 13 avril à 15.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2010.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2011.

Souscription et Libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société GAIA HOLDING LIMITED, préqualifiée, vingt-six mille deux cent cinquante actions	26.250
2) La société CLEARINVEST HOLDING LIMITED, préqualifiée, huit mille sept cent cinquante actions	8.750
Total: trente-cinq mille actions	35.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg – Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte – France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm – Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n°B 79327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2010. LAC/2010/39270. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122147/313.

(100138607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

SOAK Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 72.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2010097135/11.

(100108351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Albion Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 122.638.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010098855/11.

(100110802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Paladin Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 25.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010099230/13.

(100110697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Valbach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 67.117.

Le bilan de la société au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010099374/12.

(100111220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Yamanu Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 133.412.

Par la présente l'entière responsabilité des membres du conseil d'administration de la société Yamanu Group S.A. (la «Société»), enregistrée auprès du Registre de Commerce Luxembourg sous le numéro B133 412 ayant son siège social au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg font savoir leurs démissions de leur mandat d'administrateur de la Société avec effet au 10 août 2010.

Les membres du conseil d'administration démissionnaires sont:

La société Services Financiers Maponi Inc,
La société Investissements Stratégiques Européens Inc.
Et Monsieur Christophe Jasica

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour les membres du conseil d'administration démissionnaires
Signature

Référence de publication: 2010122308/18.

(100138879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Valbach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 67.117.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010099375/12.

(100111249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Valbach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 67.117.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010099376/12.

(100111280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Banian Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 117.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010100208/10.

(100110848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Merida S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 108.676.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 5 août 2010 que:
- la démission de Monsieur Stefan LORETZ de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée.
- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B80.574 a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2010.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010122210/20.

(100138848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

BMV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 138.524.

EXTRAIT

Suite au changement de siège, le siège de la Société a été transféré au 3A, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME
FIGED
Signature

Référence de publication: 2010102521/14.

(100115925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Cofima I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.302.

L'an deux mille dix, le vingt-trois août.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné;

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COFIMA I S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 116302, constituée suivant un acte reçu en date du 26 avril 2006 par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1356 du 13 juillet 2006.

Les statuts de la société ont été modifiées suivant un acte reçu en date du 13 novembre 2006 par-devant ledit notaire Jean SECKLER, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 257 du 27 février 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Johannes RENKES, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) en vue de le porter de son montant actuel de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) à EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) par la création de 300.000 (trois cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement souscrites et intégralement libérées par versement en numéraire par l'actionnaire majoritaire.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}** . Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 3.500.000 (trois millions cinq cent mille euros) représenté par 350.000 (trois cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) à EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) par la création et l'émission de 300.000 (trois cent mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires minoritaires ont renoncé à exercer leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre l'actionnaire majoritaire à la souscription des 300.000 (trois cent mille) actions nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite l'actionnaire majoritaire, représenté en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant, a déclaré souscrire aux 300.000 (trois cent mille) actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}** . Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 3.500.000,- (trois millions cinq cent mille euros) représenté par 350.000 (trois cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune."

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. HANSEN, J. RENKES, M. ALBERTUS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 août 2010. LAC/2010/37536. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122097/71.

(100138397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Sàrl World Securite, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3640 Kayl, 28, rue du Faubourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.850.

L'an deux mille dix, le quatorze juillet.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1. Lakhdar SID AHMED, agent de sécurité, demeurant à F-54000 Nancy (France), 368, avenue de la Libération,
 2. Rachel VINOT, secrétaire, demeurant à F-54000 Nancy (France), 368, avenue de la Libération,
- associés de la société SARL WORLD SECURITE, établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 18, rue Michel Welter, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B145.850, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 17 avril 2009, publié au Memorial C, numéro 974 du 11 mai 2009.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de transférer le siège social de Luxembourg à Kayl, et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Kayl."

Deuxième résolution

Ils fixent l'adresse à L-3640 Kayl, 28, rue du Faubourg.

Troisième résolution

Ils décident de supprimer l'activité de transport de fonds, et par conséquent de modifier l'article 3 comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de gardiennage, de surveillance de biens et de personnes avec interventions.

La société pourra en outre:

- assurer la protection contre le vol, l'incendie ou tous autres dommages de tous transports de biens effectués par des tiers;
- louer, vendre les véhicules et le matériel aptes à protéger semblables transports;
- fournir aux institutions publiques, aux entreprises industrielles et commerciales, ainsi qu'aux habitations privées, le personnel nécessaire en vue d'assurer leur protection contre le vol, l'incendie ou tous autres dommages;
- vendre, louer, fabriquer, transformer, traiter, assembler et installer le matériel de protection, d'alarme, d'identification, ainsi que tous autres équipements de prévention et de protection nécessaires à la sécurité dans tous les domaines;

La société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet."

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: SID AHMED, VINOT, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 19 juillet 2010. REM 2010 / 989. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 29 juillet 2010.

Référence de publication: 2010102817/45.

(100115718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Edma Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.316.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of the month of August.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

"SHELDON LIMITED", a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Omar Hodge Building, 2nd Floor, Wickham's Cay, Road Town, Tortola,

represented by Maître Valérie Kopéra, maître en droit, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, pursuant to a proxy dated 12 August 2010 (such proxy to be signed ne varietur by the appearing party and to be registered together with the present deed),

being the sole member (the "Sole Member") of «Edma Capital, S.à r.l.», a société à responsabilité limitée, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 95.316 (the "Company"), incorporated by a notarial deed dated 31 July 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 970 of 20 September 2003. The articles of incorporation have been modified pursuant to a notarial deed dated 13 April 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 1175 of 4 June 2010.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

I. The Sole Member holds all fifty-one (51) shares in issue in the Company so that the entire issued share capital of the Company was represented and the Sole Member exercising the powers devolved to the meeting could validly decide on all items of the agenda of which the Sole Member has been beforehand informed.

II. The agenda of the meeting was as follows:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of twelve thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 12,750.-) to thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) by the issue of one (1) additional share with a nominal value of two hundred and fifty Euro (EUR 250.-); subscription to and payment of, the additional share to be issued within the capital increase by the Sole Member through (i) a contribution in cash of thirty-five thousand eight hundred and six Euro and sixty-eight cents (EUR 35,806.68) (the "Contribution in Cash") and (ii) a contribution in kind consisting of a receivable of an amount of ten thousand Euro (EUR 10,000.-) held by the Sole Member against the Company (the "Contribution in Kind", together with the Contribution in Cash, the "Contribution"); approval of the valuation of the Contribution in Kind; allocation of an amount of forty-five thousand five hundred and fifty-six Euro and sixty-eight cents (EUR 45,556.68) out of the Contribution to a freely distributable reserve.

2. Consequential amendment of article 5 of the articles of association of the Company.

Thereafter the Sole Member took the following resolutions:

First resolution

It was resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of twelve thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 12,750.-) to thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) by the issue of one (1) additional share with a nominal value of two hundred and fifty Euro (EUR 250.-) each.

The Sole Member represented by Maître Valérie Kopéra, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy, declared to subscribe to the one (1) additional share so issued with a nominal value of two hundred and fifty Euro (EUR 250.-) issued by the Company and to have them fully paid up by

(i) a contribution in cash of an amount of thirty-five thousand eight hundred and six Euro and sixty-eight cents (EUR 35,806.68) (the "Contribution in Cash") and (ii) by a contribution in kind consisting of a receivable of an amount of ten thousand Euro (EUR 10,000.-) held by the Sole Member against the Company (the "Contribution in Kind", together with the Contribution in Cash, the "Contribution"), thus a total amount of forty-five thousand eight hundred and six Euro and sixty-eight cents (EUR 45,806.68).

The Contribution in Kind has been valued by the board of managers of the Company pursuant to a valuation report dated on or about the date hereof (which valuation report shall remain attached hereto to be registered with the present deed). The conclusion of this report is as follows:

" The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind is equal to an amount of 10,000 Euro which corresponds, together with the Contribution in Cash, at least to the nominal value of the additional share to be issued by the Company, and that, accordingly, the Company may issue one (1) additional share with a nominal value of 250 Euro and allocate an amount of 45,556.68 Euro to a freely distributable reserve."

The Sole Member approved the above valuation of the Contribution in Kind at an aggregate amount of ten thousand Euro (EUR 10,000)."

The proof of the existence and of the value of the contributions has been produced to the undersigned notary.

It was further resolved to allocate an amount of forty-five thousand five hundred and fifty-six Euro and sixty-eight cents (EUR 45,556.68) out of the Contribution to a freely distributable reserve of the Company.

Second resolution

As result of the above issue of additional share, it has been resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

Art. 5.

«The capital of the Company is fixed at thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) divided into fifty-two (52) shares with a nominal value of two hundred and fifty Euro (EUR 250.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party which signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille dix, le vingtième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

«SHELDON LIMITED», une société créée et existante sous les lois des Iles Vierges Britanniques et ayant son siège social à Omar Hodge Building, 2nd Floor, Wickham's Cay, Road Town, Tortola,

représentée par Maître Valérie KOPERA, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 12 août 2010 (cette procuration devant être signée ne varietur par le comparant et devant être enregistrée avec le présent acte),

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») de «Edma Capital, S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 95.316 (la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 31 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 970 du 20 septembre 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 13 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1175 du 4 juin 2010.

Le comparant a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'Associé Unique détient toutes les cinquante-et-une (51) parts sociales émises par la Société, de sorte que l'intégralité du capital social de la Société est représentée et que l'Associé Unique exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée

générale peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a préalablement été informé.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille sept cent cinquante euros (EUR 12.750.-) à treize mille euros (EUR 13.000.-) par l'émission d'une part sociale additionnelle d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250.-); souscription et paiement de la part sociale additionnelle devant être émise dans le cadre de l'augmentation du capital par l'Associé Unique par (i) un apport en numéraire de trente-cinq mille huit cent six euros et soixante-huit cents (EUR 35.806,68) (l'«Apport en Numéraire») et (ii) un apport en nature consistant en une créance d'un montant de dix mille euros (EUR 10.000.-) détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature»), ensemble avec l'Apport en Numéraire, l'«Apport»); approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature; allocation d'un montant de quarante-cinq mille cinq cent cinquante six euros et soixante-huit cents (EUR 45.556,68.-) de l'Apport à une réserve librement distribuable.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts Suite à quoi l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille sept cent cinquante euros (EUR 12.750.-) à treize mille euros (EUR 13.000.-) par l'émission d'une (1) part sociale additionnelle d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250.-) chacune.

L'Associé Unique, prénommée, représentée par Maître Valérie Kopéra, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention est faite ci-avant, a déclaré souscrire à la part sociale additionnelle d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250.-) émise par la Société et la libérer intégralement par (i) un apport en numéraire d'un montant de trente-cinq mille huit cent six euros et soixante-huit cents (EUR 35.806,68) (l'«Apport en Numéraire») et (ii) un apport en nature consistant en une créance d'un montant de dix mille euros (EUR 10.000.-) détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature»), ensemble avec l'Apport en Numéraire, l'«Apport»), soit un montant total de quarante-cinq mille huit cent six euros et soixante-huit centimes (EUR 45.806,68).

L'Apport en Nature a été évalué par le conseil de gérance de la Société suivant un rapport d'évaluation en date de ce jour ou d'un jour proche (ce rapport d'évaluation restera attaché au présent pour être enregistré ensemble avec le présent acte). La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Le conseil de gérance est d'avis que l'Apport en Nature est égal au montant de 10.000 euro qui correspond, ensemble avec l'Apport en Numéraire, au moins à la valeur nominale de la part sociale additionnelle à émettre par la Société, et que, en conséquence, la Société peut émettre une (1) part sociale additionnelle ayant une valeur nominale de 250 euro et allouer un montant de 45.556,68 euro à une réserve librement distribuable.»

L'Associé Unique a approuvé l'évaluation ci-dessous de l'Apport en Nature pour un montant de dix mille euros (EUR 10.000.-).

Les documents justificatifs de la souscription et du montant des apports ont été présentés au notaire soussigné.

Ensuite, il a été décidé d'allouer un montant de quarante-cinq mille cinq cent cinquante six euros et soixante-huit cents (EUR 45.556,68) du montant de l'Apport à une réserve librement distribuable.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de sorte à lire ce qui suit:

Art. 5.

«Le capital social de la Société est fixé à treize mille euros (EUR 13.000.-) divisé en cinquante-deux (52) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250.-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euro.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE.

Passé à Luxembourg.

Le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. KOPÉRA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2010. Relation: EAC/2010/10255. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010122116/154.

(100138542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Intermeca SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 84.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.9.2010.

Référence de publication: 2010122157/10.

(100138846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

International Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.881.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59507 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010122158/10.

(100138375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Value Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.435.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 juin 2010

1. M. Georges SCHEUER et Mme Ruth BRAND ont démissionné de leur mandat de gérant de catégorie B.

2. M. Aditya MITTAL, administrateur de sociétés, né à Kolkata (Inde) le 22 janvier 1976, demeurant professionnellement à W1J 6DA Londres (Royaume-Uni), Berkeley Square, Berkeley Square House, 7^{ème} étage, a été nommé comme gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

3. Mme Vanisha MITTAL BHATIA, administrateur de sociétés, née à Surabaya (Indonésie) le 23 août 1980, demeurant professionnellement à W1J 6DA Londres (Royaume-Uni), Berkeley Square, Berkeley Square House, 7^{ème} étage, a été nommée comme gérante de catégorie B pour une durée indéterminée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Value Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010122299/20.

(100138387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Immo Debt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 44.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mars 2010

- La démission de Monsieur Toby HERKRATH de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- Monsieur Germain MENAGER, retraité, né le 02 janvier 1946 à Luxembourg, demeurant à L-2138 Luxembourg - 45, rue St. Mathieu est nommé en tant que nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Certifié sincère et conforme
IMMO DEBT S.A.

Référence de publication: 2010122162/14.

(100138921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Jargonant Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 78.830.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122167/11.

(100138757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

KBC Participations Freqent, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 70.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010122173/10.

(100138922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Anton Invest, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 141.527.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 31 août 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Patrick Wagenaar, Guy Thomas et Pascal Pierret en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011,
2. de réélire KPMG Audit S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 7 septembre 2010.

Pour ANTON INVEST

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Marc-André BECHET / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010122343/19.

(100138129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Panord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

R.C.S. Luxembourg B 89.554.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 18 juin 2010

6^{ème} Résolution

Est nommé commissaire pour la durée d'une année, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2010, la société H.R.T. Révision SA.

7^{ème} Résolution

Sont nommés Administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2010,

- Madame Josée FISCHER, demeurant au 247, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange,
- Monsieur Jacques LINSTER, Maître-Boulangier, demeurant au 25, rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg,
- Monsieur Patrick MULLER, Directeur, demeurant au 15, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2010.

PANORD S.A.

Signature

Référence de publication: 2010122904/21.

(100138805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Tele Columbus Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.306.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of August,

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Rudd S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 150.177 and having a share capital of EUR 12,500,

here represented by Thierry Lohest, lawyer, whose professional address is 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 19 August 2010,

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Tele Columbus Holdings S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector, the Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

I. Definitions

Art. 5. Defined Terms.

5.1. "Articles" has the meaning set forth in Article 1.

5.2. "Board" has the meaning set forth in Article 2.1.

5.3. "Business Day" means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the Federal Republic of Germany, the Grand Duchy of Luxembourg and the United Kingdom are ordinarily open for business. If any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day.

5.4. "Chairman" has the meaning set forth in Article 8.4(i).

5.5. "Class A Shares" means the class A ordinary shares in the capital of the Company.

5.6. "Class B Shares" means the class B ordinary shares in the capital of the Company.

5.7. "Class C Shares" means the class C ordinary shares in the capital of the Company.

5.8. "Class D Shares" means any ordinary shares in the capital of the Company that are not Class A Shares, Class B Shares or Class C Shares.

5.9. "Company" has the meaning set forth in Article 1.

5.10. "Director" means a member of the Board.

5.11. "Directors Circular Resolution" has the meaning set forth in Article 8.3(i).

5.12. "First Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).

5.13. "First Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).

5.14. "General Meeting" has the meaning set forth in Article 2.1.

5.15. "Group" means the Company and its direct and indirect subsidiaries.

5.16. "Law" has the meaning set forth in Article 1.

5.17. "Permitted Disposal" means permitted disposal as defined in the Securityholders Agreement.

5.18. "Public Offering" means a public offering and sale of equity securities of the Company pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a recognized and regulated stock exchange in accordance with applicable requirements.

5.19. "Second Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).

5.20. "Second Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).

5.21. "Securityholders Agreement" has the meaning set forth in Article 7.2.

5.22. "Share" means any Class A Share, Class B Share, Class C Share or Class D Share.

5.23. "Third Meeting" has the meaning set forth in Article 8.4(vi).

5.24. "Third Shareholder Meeting" has the meaning set forth in Article 11.2(ii).

5.25. "Warrant" means means (i) all warrants to purchase shares in the Company, and (ii) any securities or other interests issued or issuable directly or indirectly with respect to the shares referred to in clause (i) (or their successors pursuant to this clause (ii)) by way of a dividend, split or other transaction or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation, exchange, conversion, redemption, repurchase or other reorganization transaction, and any securities or other interests which are convertible into any of the foregoing but excluding under this clause (ii), excluding any shares (and their successors) received pursuant to the exercise of the warrants referenced in clause (i).

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1. The subscribed share capital is set at thirty-one thousand Euro (€31,000), represented by fully paid-up shares consisting of:

- (i) 3,999,998 (three million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight) Class A Ordinary Shares, with a par value of one Cent (€0.01) each;
- (ii) one (1) Class B Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01); and
- (iii) one (1) Class C Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01).

6.2. In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorised capital of five billion Euro (€5,000,000,000) which will consist in a maximum of each following shares:

- (i) 499,999,999,997 (four hundred ninety-nine billion nine hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-seven) Class A Ordinary Shares, with a par value of one Cent (€0.01) each;
- (ii) one (1) Class B Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01);
- (iii) one (1) Class C Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01); and
- (iv) one (1) Class D Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01).

6.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

- (i) increase the current share capital once or more up to within the limits of the authorized capital by the issue of a maximum of each of the abovementioned new Shares (including the issue and/or the exercise of Warrants that may be issued by the Company) having the same rights as the existing Shares;
- (ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and
- (iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

6.4. The authorised share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 7. Shares.

7.1. The Company's share capital is divided into Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Class C Ordinary Shares and Class D Ordinary Shares, each of them having the same par value.

7.2. Except as may be required by law or set forth in these Articles or any provisions set out in a securityholders agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and its shareholders (a Securityholders Agreement), all shares vote together and each holder of shares may cast its votes in any manner it chooses.

7.3. All Class A Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 14.4, all Class A Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Shares. Each Class A Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.4. All Class B Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 14.4, all Class B Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B Shares. Each Class B Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.5. All Class C Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 14.4, all Class C Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C Shares. Each Class C Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.6. All Class D Shares shall be identical in all respects. Subject to Article 14.4, all Class D Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class D Shares. Each Class D Share will entitle the holder thereof to one vote at a General Meeting.

7.7. The Company may have one or several shareholders.

7.8. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

7.9. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.10. A share transfer is carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

7.11. Shares may be issued in denominations of less than one share. Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares.

7.12. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

7.13. Any transfer of shares shall be subject to (i) any transfer restrictions included in any agreement entered into by the shareholders and the Company from time to time and (ii) the notification of such restrictions by the transferor to the transferee and the Company.

III. Management - Representation

Art. 8. Board of directors.

8.1. Composition of the board of directors.

(i) The Company is managed by the Board, which is composed of up to four (4) Directors, and shall be comprised as follows:

(i) the “Class A Director” who may be proposed for appointment at all times by, and may be proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class A Shares (based upon their holdings of Class A Shares);

(ii) the “Class B Director” who may be proposed for appointment at all times by, and may be proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class B Shares (based upon their holdings of Class B Shares);

(iii) the “Class C Director” who may be proposed for appointment at all times by, and proposed for dismissal by, a majority vote of the holders of the Class C Shares (based upon their holdings of Class C Shares);

(iv) the “Independent Director”, who shall be a Luxembourg resident, who may be appointed at all times by, and may be dismissed by the General Meeting,

provided that after 27 January 2012 the Board shall notwithstanding the remaining term (if any) of the then serving Directors, be comprised of up to four Directors who may be appointed from time to time, and may be dismissed by a majority vote of the General Meeting, provided further that at least one Director shall be a Luxembourg resident.

8.2. Term.

(i) Each initial Director shall serve for an initial term terminating on 27 January 2012 (unless earlier removed or resigned); provided that, in the event that any such initial Director ceases to serve on the Board for any reason during such initial term, the relevant successor Director shall serve for a term terminating on 27 January 2012 (unless earlier removed or resigned). Each subsequent Director shall serve for a term of the longer of (A) one year and (B) until such time as such Director’s successor is validly elected and seated, unless earlier removed or resigned. If any Director ceases to serve on the Board for any reason, the Board shall, as promptly as practicable, convene a meeting to fill such vacancy on a provisional basis until the new Director is appointed by the next General Meeting. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(ii) Directors may be removed at any time by the General Meeting.

(iii) If a legal entity is appointed as Director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(iv) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

8.3. Powers of the board of directors

(i) The Board has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more Directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more Directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those Director(s) during the relevant financial year.

8.4. Procedure

(i) The Independent Director (and any successor Independent Director) shall serve as the chairperson (the Chairman) until 27 January 2012 whereupon the Board shall appoint a Chairman from among its members who shall be selected by a majority vote of the Board. The Chairman may choose a secretary who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings. With respect to any meeting of the Board that is not attended by the Chairman of the Board, the Board may appoint another Director to serve as ‘chairman pro tempore’ of such meeting of the Board.

(ii) The Board meets at the request of the Chairman or any one of the Directors, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg subject to the provisions of Article 8.4(ix).

(iii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to Directors at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for such meeting; provided that if in the opinion of the Chairman the interests of the Group would be reasonably likely to be adversely affected if the business to be transacted at such meeting were not dealt with as a matter of urgency, advance notice of twenty-four (24) hours may be given; provided further that such notice period may

be further limited with the unanimous consent of the Directors. Notice shall be made by mail, fax or e-mail and shall contain, inter alia, the place, date and time of the meeting and an agenda identifying the matters to be discussed at the meeting together with all relevant agreements to be approved (or summaries of the material terms thereof), to the extent then available.

(iv) Notice may be waived by any Director (with respect to himself) by consent in writing or by such Director's attendance at such meeting.

(v) Notice will not be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board.

(vi) All resolutions taken at a meeting of the Board shall be adopted in a meeting (the First Meeting) where a majority of the Directors are present or represented, provided that such Directors represent a majority of the votes of the Board. If within 30 minutes following the time appointed for the First Meeting a quorum is not present, or if during the First Meeting a quorum ceases to be present, the First Meeting shall be adjourned to the same day in the next week (or if that is not a Business Day to the next Business Day) at the same time and place (the Second Meeting), and written notice of the same shall be circulated by the Chairman of the Board to the other Directors by email or fax within 24 hours of the adjournment. The quorum at such Second Meeting shall be two Directors (provided that such Directors represent a majority of the votes of the Board) and such Second Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors. If, at the Second Meeting, the required quorum is not present within 30 minutes following the time appointed for the Second Meeting, or if during the Second Meeting a quorum ceases to be present, the Second Meeting shall be adjourned again to the date which is two (2) Business Days thereafter at the same time and place (the Third Meeting), and notice of the same shall be circulated by the Chairman to the other Directors by email or fax promptly following such adjournment. The quorum at such Third Meeting shall be any two Directors present or represented and such Third Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Meeting in the original notice circulated to Directors.

(vii) The Board shall take any decision at a meeting (or by written consent in lieu of meeting) by the affirmative vote or consent of a majority of the votes cast by those Directors present or represented and voting; provided that, prior to 27 January 2012, the Independent Director shall have a casting vote. A Director who is present at a meeting of the Board at which action on any matter is taken shall be presumed to have assented to the action unless his or her dissent is entered in the minutes of the meeting or unless he or she files his or her written dissent to such action with the person acting as secretary of the meeting before the adjournment thereof or delivers such dissent to the Board immediately after the adjournment of the meeting. Such right to dissent shall not apply to a Director who voted in favor of such action.

(viii) Except as otherwise provided in Article 8.4(vii), no Director shall have a casting vote.

(ix) Any Director shall be entitled to appoint another Director as his proxy (by notice in writing to the Board prior to the applicable meeting of the Board) who will be entitled in the absence of his appointor to do all the things which his appointor is authorized or empowered to do. A Director who is also a proxy shall be entitled, in the absence of his appointor (1) to a separate vote on behalf of his appointor in addition to his own vote and (2) to be counted as part of the quorum of the Board on his own account and in respect of the Director for whom he is the proxy. To the extent permitted under applicable law or the Articles, any Director may represent one or more Director as their proxy.

(x) Circular resolutions signed by all the Directors (the Directors' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(xi) Directors of the Board may participate in and hold a meeting using a conference telephone or similar communications equipment by means of which all Persons participating in the meeting can hear each other; provided that at least one half of all participating Directors either attend such meeting in person in Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

(xii) The Board may, at its discretion, appoint one or more observers who may attend and speak, but not vote, at all meetings of the Board and are entitled to receive all information provided to the Directors subject to the same confidentiality obligations applicable to the Directors.

(xiii) A Director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The Director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

8.5. Representation

The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two Directors, provided that at least one such Director is a resident of Luxembourg, or by the signature of the sole Director or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the Board or by the sole Director. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two agents to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated in accordance with the rules of such delegation.

Art. 9. Compensation of the Directors.

9.1. The Directors shall be entitled to such compensation as determined by the holders of a majority of the Shares. The Company shall reimburse each Director for any reasonable, documented costs and out of pocket expenses incurred by such Director in carrying out his duties as a Director.

Art. 10. Liability of the Directors.

10.1. The Directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 11. General meetings of shareholders.****11.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the company's corporate object.

(ii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

(i) A General Meeting may be convened by the Board, the statutory auditor(s) or upon proposal or request of one or more shareholders who or which together hold ten percent (10%) or more of Shares then outstanding, and who or which have requested so to the Board or the statutory auditor(s) in writing with an indication of the agenda. The convening notice for any meeting of the shareholders shall be sent by registered mail to each shareholder at least eight (8) days prior to the date scheduled for such Meeting and shall specify the agenda, location, date and time of the Meeting; provided that if the holders of all Shares are present or represented at a Meeting and acknowledge that they have been informed of the agenda of the Meeting, the Meeting may be held without prior notice.

(ii) Quorum. All resolutions of the shareholders shall be adopted in a meeting (the First Shareholder Meeting) where fifty percent (50%) of each of the Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares then outstanding are present or represented. If within thirty (30) minutes following the time appointed for the First Shareholder Meeting a quorum is not present, or if during the First Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the First Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs ten (10) Business Days following the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Second Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman to the shareholders within twenty-four (24) hours of the adjournment. The quorum at such Second Shareholder Meeting shall exist where twenty-five (25%) of the Shares then outstanding are present or represented and such Second Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant Shareholders. If, within thirty (30) minutes following the time appointed for the Second Shareholder Meeting, a quorum is not present, or if during the Second Shareholder Meeting a quorum ceases to be present, the Second Shareholder Meeting shall be adjourned to the day which occurs twenty (20) Business Days following the First Shareholder Meeting (or if that is not a Business Day to the next Business Day thereafter) at the same time and place (the Third Shareholder Meeting), and a written notice of the same shall be circulated by the Chairman to the shareholders within 24 hours of the adjournment. At the Third Shareholder Meeting, the holders of the Shares present or represented at any given time during such Meeting shall form a quorum and such Third Shareholder Meeting shall not validly resolve on any matter which was not identified on the agenda of the First Shareholder Meeting in the original notice circulated to the relevant shareholders.

(iii) Except as required by Law, resolutions at a validly convened General Meeting shall be adopted by a simple majority of the votes cast. For any matter to be voted on by the holders of Shares, each such holder may cast one vote for each Share held thereby with respect to such matter.

(iv) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(v) All General Meetings shall be held at the registered office or at such other place within Luxembourg as shall be specified or fixed in the notices or waivers of notice thereof; subject to Article 11.2(vi) below.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting provided that shareholders holding at least one half of all votes represented at such General Meeting either attend such meeting in person in Luxembourg or participate using communications equipment which is physically located in Luxembourg. Participation in such a meeting shall constitute attendance and presence in person at such meeting.

(vii) All General Meetings shall be presided over by the chairman of the meeting, who shall be the Chairman (or a representative thereof). The chairman of any General Meeting shall determine the order of business and the procedure at the General Meeting, including such regulation of the manner of voting and the conduct of discussion as seem to him or her in order.

(viii) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(ix) Any holder of Warrants shall have the right to be an observer who may attend and speak, but not vote, at all General Meetings and shall be entitled to receive all information provided to the shareholders, subject to the same confidentiality obligations applicable (if any), with respect to such General Meeting.

(x) Except as required by Law, the matters set forth in this Article 11.2(ix) shall be subject to the approval of the shareholders as specified herein.

(i) The affirmative vote of greater than fifty percent (50%) of votes cast at a General Meeting (or by unanimous written consent in lieu of a meeting) shall be required to authorise (i) any material disposal of assets or equity interests held by any member of the Group that is not a Permitted Disposal or (ii) any action which requires such approval in accordance with any Securityholders Agreement.

(ii) The affirmative vote of greater than sixty-six and two-thirds percent (66-2/3%) of the votes cast at a General Meeting by each of (A) the Class A Shares and Class B Shares aggregated together, and (B) the Class C Shares, shall be required to authorize any amendment of the Articles other than in connection with a Public Offering or an issuance of Shares validly authorized and effected in accordance with these Articles and the Securityholders Agreement, provided that no amendment of the Articles shall be made which disproportionately and adversely (including adversely on the basis of improved treatment to the other classes of shareholders) or unfairly affects any class of shareholders when compared to the other classes of shareholders (as determined in accordance with the Securityholders Agreement) without the separate affirmative consent of greater than sixty-six and two-thirds percent (66-2/3%) of such disproportionately and adversely or unfairly affected class of shareholders.

(xi) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with as an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, Directors and statutory auditors to the Company.

13.3. One month before the Annual General Meeting, the Board provides the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors then prepare a report stating their findings and proposals.

13.4. The annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a Business Day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following Business Day.

13.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

Art. 14. Auditors.

14.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

14.2. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The General Meeting determines the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the external auditors (réviseurs d'entreprises), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

14.4 Where the Company distributes securities to shareholders, the Board may require as a condition of distribution of securities that the shareholders execute and deliver such documents as the Board may deem necessary or appropriate to ensure compliance with the securities laws of any jurisdiction which apply to such distribution and any further transfer of the distributed securities, and may appropriately legend the certificates which represent such securities to reflect any restriction on transfer with respect to such laws.

14.5 Notwithstanding anything to the contrary herein, the distribution of dividend shall be carried out in accordance with the distribution provisions of any Securityholders Agreement that may be entered into from time to time, between among others, the Company and its shareholders.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in accordance with Articles 14.4 and 14.5.

VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Subject to the terms herein, powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2010.

Subscription and Payment

Rudd S.à r.l., represented as stated above, subscribes to three million one hundred thousand (3,100,000) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each divided into:

(i) 3,999,998 (three million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety eight Class A Ordinary Shares, with a par value of one Cent (€0.01) each;

(ii) 1 (one) Class B Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01); and

(iii) 1 (one) Class C Ordinary Share, with a par value of one Cent (€0.01),

and agrees to pay them in full by a contribution in cash of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-).

The amount of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

107266

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as director of the Company for an indefinite period who is designated as Independent Director:

- Erik van Os, manager, born on 20 February 1973 in Maastricht residing at 4 rue de l'Ouest, App. 20, L-2273 Luxembourg;

2. The registered office of the Company is located at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingtième jour du mois d'août,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Rudd S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe au 1, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.177 et ayant un capital social de EUR 12.500,

ici représentée par Thierry Lohest, avocat, avec adresse professionnelle au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 août 2010, Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Tele Columbus Holdings S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par

souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Il est entendu que la Société ne conclura pas de transaction qui impliquerait son engagement dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

I. Définitions

Art. 5. Termes Définis.

5.1 "Statuts" a la signification prévue à l'Article 1.

5.2 "Conseil" a la signification prévue à l'Article 2.1.

5.3 "Jour Ouvrable" signifie tout jour, autre qu'un samedi, un dimanche ou congé légal, où les institutions bancaires en république Fédérale d'Allemagne, au Grand-Duché de Luxembourg et au Royaume-Uni sont habituellement ouvertes pour affaires. Si, quand la délai pour donner la notification ou agir, expire un jour qui n'est pas un Jour Ouvrable, le délai sera automatiquement prolongé au premier Jour Ouvrable suivant ce jour.

5.4 "Président" a la signification prévue à l'Article 8.4 (i).

5.5 "Actions de Classe A" signifie les actions ordinaires de classe A dans le capital de Société.

5.6 "Actions de Classe B" signifie les actions ordinaires de classe B dans le capital de Société.

5.7 "Actions de Classe C" signifie les actions ordinaires de classe C dans le capital de Société.

5.8 "Actions de Classe D" signifie les actions ordinaires dans le capital de Société qui ne sont pas des Actions de Classe A, des Actions de Classe B ou des Actions de Classe C.

5.9 "Société" a la signification prévue à l'Article 1.

5.10 "Administrateur" signifie un membre du Conseil.

5.11 "Résolution Circulaire des Administrateurs" a la signification prévue à l'Article 8.3 (i).

5.12 "Première Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).

5.13 "Première Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).

5.14 "Assemblée Générale" a la signification prévue à l'Article 2.1.

5.15 "Groupe" signifie la Société et ses filiales directes et indirectes.

5.16 "Loi" a la signification prévue à l'Article 1.

5.17 "Cession Autorisée" signifie la cession autorisée comme définie dans le Pacte des Porteurs de valeurs mobilières (Securityholders).

5.18 "Appel Public à l'Épargne" signifie un appel public à l'épargne et une vente des titres de participation de la Société conformément à un enregistrement efficace ou à une liste efficace ou qualification sur une bourse des valeurs identifiée et réglementée conformément aux conditions applicables.

5.19 "Deuxième Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).

5.20 "Deuxième Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).

5.21 "Pacte de Porteurs de valeurs mobilières" (Securityholders Agreement) a la signification prévue à l'Article 7.2.

5.22 "Action" signifie toute Action de Classe A, toute Action de Classe B, toute Action de Classe C ou toute Action de Classe D.

5.23 "Troisième Assemblée" a la signification prévue à l'Article 8.4 (vi).

5.24 "Troisième Assemblée des Actionnaires" a la signification prévue à l'Article 11.2 (ii).

5.25 "Garantie" signifie (i) toutes les garanties en vue d'acheter des actions dans la Société, et (ii) toutes les valeurs ou autres intérêts émis ou pouvant être émis directement ou indirectement en ce qui concerne les actions mentionnées à la clause (i) (ou leurs successeurs en vertu de cette clause (ii)) par un dividende, scission ou toute autre transaction ou en liaison avec une combinaison des valeurs, la recapitalisation, la fusion, la consolidation, l'échange, la conversion, le rachat ou toute autre transaction de réorganisation, et toutes valeurs ou autres intérêts qui sont convertibles en l'une de ces combinaisons ci-dessus mais sauf selon la présente clause (ii), à l'exclusion de toutes les actions (et de leurs successeurs) reçus en vertu de l'exercice des garanties mentionnées à la clause (i).

II. Capital - Actions

Art. 6. Capital.

6.1. Le capital social souscrit est fixé à trente-et-un mille euros (€31.000), représenté par des actions entièrement libérées composé de:

(i) 3.999.998 (trois millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-huit) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01) chacune;

(ii) Une (1) Action Ordinaire de Classe B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01);

(iii) Une (1) Action Ordinaire de Classe C, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01).

6.2. Outre le capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de cinq milliards d'euros (€5.000.000.000) qui sera composé au maximum de chacune des actions suivantes:

(i) 499.999.999.997 (quatre cent quatre-vingt dix-neuf milliards neuf cent quatre-vingt dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-sept) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01) chacune;

(ii) Une (1) Action Ordinaire de Classe B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01);

(iii) Une (1) Action Ordinaire de Classe C, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01); et

(iv) Une (1) Action Ordinaire de Classe D, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01).

6.3. Le Conseil est autorisé pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte de constitution à:

(i) augmenter le capital social actuel en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé par l'émission d'un maximum de chacune des nouvelles Actions mentionnées ci-dessus (en ce compris l'émission et/ou l'exercice des Garanties qui peut être émis par la Société) ayant les mêmes droits que les Actions existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par un acte notarié et modifier le registre des actions et les Statuts en conséquence.

6.4. Le capital social autorisé peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une décision de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 7. Actions.

7.1. Le capital social de la Société est divisé en Actions Ordinaires de Classe A, Actions Ordinaires de Classe B, Actions Ordinaires de Classe C et Actions Ordinaires de Classe D, chacune d'entre elles ayant la même valeur nominale.

7.2. Sauf si exigé par la loi ou prévu par les présents Statuts ou par toutes dispositions prévues dans un pacte de Porteurs de valeurs mobilières (Securityholders Agreement) qui peut être conclu de temps à autre, entre, entre autres, la Société et ses actionnaires (un Pacte de Porteurs de valeurs mobilières (a Securityholders Agreement)), toutes les actions votent ensemble et chaque détenteur d'actions peut émettre ses voix selon la manière qu'il choisit, quelle qu'elle soit.

7.3. Toutes les Actions de Classe A seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 14.4, toutes les Actions de Classe A seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe A. Chaque Action de Classe A donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.4. Toutes les Actions de Classe B seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 14.4, toutes les Actions de Classe B seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe B. Chaque Action de Classe C donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.5. Toutes les Actions de Classe C seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 14.4, toutes les Actions de Classe C seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe C. Chaque Action de Classe C donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.6. Toutes les Actions de Classe D seront identiques à tous égards. Sous réserve de l'article 14.4, toutes les Actions de Classe D seront partagées à un taux égal en ce qui concerne le paiement des dividendes et toute distribution d'actifs autrement que par voie de dividendes, qui sont affectés sur une base globale à ces Actions de Classe D.

Chaque Action de Classe D donnera droit à son détenteur à une voix lors d'une Assemblée Générale.

7.7. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

7.8. Les actions sont et resteront des actions nominatives.

7.9. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

7.10. Une cession d'actions s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de cession, dûment datée et signée par le cédant et le cessionnaire tous deux ou par leurs mandataires habilités, après avoir été notifiée ou acceptée par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve de la cession d'actions, d'autres documents établissant l'accord conclu entre le cédant et le cessionnaire.

7.11. Les actions peuvent être émises en valeurs unitaires de moins d'une action. Les fractions d'actions auront les mêmes droits sur une base fractionnelle que l'ensemble des actions, à condition que les actions soient autorisées à voter uniquement si le nombre de fractions d'actions peut être cumulé en une ou plusieurs actions totales.

7.12. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

7.13. Toute cession d'actions sera soumise à (i) toutes restrictions de cession incluses dans tout contrat conclu par les actionnaires et la Société de temps à autre et (ii) la notification de ces restrictions par le cédant au cessionnaire et à la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. Composition du conseil d'administration.

(i) La Société est administrée par le Conseil, qui se compose de quatre (4) Administrateurs maximum, et sera composé comme suit:

(i) l' "Administrateur de Classe A" qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe A (en fonction du nombre d'Actions de Classe A qu'ils détiennent);

(ii) l' "Administrateur de Classe B" qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe B (en fonction du nombre d'Actions de Classe B qu'ils détiennent);

(iii) l' "Administrateur de Classe C" qui peut être proposé pour une nomination à tout moment par, et peut être proposé pour être révoqué par, un vote à la majorité des détenteurs des Actions de Classe C (en fonction du nombre d'Actions de Classe C qu'ils détiennent);

(iv) l' "Administrateur Indépendant", qui sera un résident luxembourgeois, qui peut être nommé à tout moment par, et peut être révoqué par l'Assemblée Générale.

à condition qu'après le 27 janvier 2012 le Conseil, nonobstant le délai restant (le cas échéant) des Administrateurs alors en fonction, soit composé de trois Administrateurs minimum (à moins que le droit applicable prévoit que le Conseil peut être composé d'un nombre inférieur d'Administrateurs) et jusqu'à quatre Administrateurs qui peuvent être nommés de temps à autre, et peuvent être révoqués par un vote à la majorité de l'Assemblée Générale, à condition alors qu'au moins un Administrateur soit un résident luxembourgeois.

8.2. Durée.

(i) Chaque Administrateur initial accomplira un premier mandat prenant fin le 27 janvier 2012 (à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt); à condition que, au cas où cet Administrateur initial cesserait d'accomplir sa mission au sein du Conseil pour tout motif quel qu'il soit pendant ce premier mandat, l'Administrateur successeur concerné accomplira sa mission pour un mandat se terminant le 27 janvier 2012 (à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt). Chaque Administrateur suivant accomplira un mandat du plus long de (A) un an et (b) jusqu'au moment où ce successeur de l'Administrateur est valablement élu et occupe un siège, à moins d'être révoqué ou d'avoir démissionné plus tôt. Si tout Administrateur cesse d'accomplir sa mission au sein du Conseil pour tout motif, quel qu'il soit, le Conseil convoquera, dans les plus brefs délais, une réunion afin de pourvoir à ce poste vacant de façon temporaire jusqu'à ce que le nouvel Administrateur soit nommé par la prochaine Assemblée Générale. Les Administrateurs ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(ii) Les Administrateurs sont révocables à tout moment par l'Assemblée Générale.

(iii) Si une personne morale est nommée Administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent afin d'accomplir ses fonctions. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(iv) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

8.3. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Le Conseil a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet égard, à un ou plusieurs Administrateurs, agents, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant soit seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs Administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, affectés à ce(s) Administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

8.4. Procédure

(i) L'Administrateur Indépendant (et tout Administrateur Indépendant successeur) occupera les fonctions du président (le Président) jusqu'au 27 janvier 2012, où le Conseil nommera un Président parmi ses membres qui sera choisi par un vote à la majorité du Conseil. Le Président peut choisir un secrétaire, Administrateur ou non, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales. En ce qui concerne toute réunion du Conseil à laquelle le Président du Conseil n'est pas présent, le Conseil peut nommer un autre Administrateur qui agira en tant que 'président intérimaire' de cette réunion du Conseil.

(ii) Le conseil se réunit sur demande du Président ou de l'un des Administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation, qui en principe est à Luxembourg sous réserve des dispositions de l'Article 8.4 (ix).

(iii) Une notification écrite de toute réunion du Conseil sera donnée aux Administrateurs au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date fixée pour cette réunion; à condition que si selon l'opinion du Président les intérêts du Groupe seraient raisonnablement susceptibles d'être compromis si les affaires à traiter lors de cette réunion n'étaient pas traitées en urgence, une convocation préalable de vingt-quatre (24) heures puisse être donnée; à condition également que ce délai de notification puisse être encore limité avec le consentement unanime des Administrateurs. La notification sera effectuée par courrier, fax ou courrier électronique et indiquera, entre autres, le lieu, la date et l'heure de la réunion et un ordre du jour identifiant les sujets à débattre lors de la réunion ainsi que tous les contrats concernés devant être approuvés (ou des résumés des clauses substantielles de ceux-ci), dans la mesure où ils sont alors disponibles.

(iv) Un Administrateur peut renoncer à une convocation (de son propre chef) en donnant son consentement par écrit ou par la présence de cet Administrateur à cette réunion.

(v) Une notification ne sera pas exigée pour une réunion qui sera tenue à l'heure et au lieu fixés dans une résolution préalable adoptée par le Conseil.

(vi) Toutes les résolutions prises lors d'une réunion du Conseil seront adoptées lors d'une réunion (la Première Assemblée) où une majorité des Administrateurs sont présents ou représentés, à condition que ces Administrateurs représentent une majorité des voix du Conseil. Si dans un délai de 30 minutes suivant le temps imparti pour la Première Assemblée un quorum n'est pas présent, ou si au cours de la Première Assemblée un quorum cesse d'être présent, la Première Assemblée sera ajournée au même jour de la semaine prochaine (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Deuxième Assemblée), et la convocation écrite de celle-ci sera distribuée par le Président du Conseil aux autres Administrateurs par courrier électronique ou fax dans un délai de 24 heures à compter de l'ajournement. Le quorum à cette Deuxième Assemblée sera de deux Administrateurs (à condition que ces Administrateurs représentent une majorité des voix du Conseil) et cette Deuxième Assemblée ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Assemblée dans la notification originale distribuée aux Administrateurs. Si, au cours de la Deuxième Assemblée, le quorum exigé n'est pas présent dans un délai de 30 minutes suivant le temps imparti pour la Deuxième Assemblée, ou si au cours de la Deuxième Assemblée un quorum cesse d'être présent, la Deuxième Assemblée sera ajournée à nouveau à la date qui est de deux (2) Jours Ouvrables à la même heure et au même endroit (la Troisième Assemblée), et la notification de celle-ci sera distribuée par le Président aux autres Administrateurs par courrier électronique ou fax dans les plus brefs délais suivant cet ajournement. Le quorum lors de cette Troisième Assemblée sera deux Administrateurs présents ou représentés et cette Troisième Assemblée ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Assemblée dans la notification originale distribuée aux Administrateurs.

(vii) Le Conseil prendra toute décision lors d'une réunion (ou par accord écrit tenant lieu de réunion) par le vote ou le consentement affirmatifs d'une majorité des voix exprimées par ces Administrateurs présents ou représentés et qui votent; à condition que, avant le 27 janvier 2012, l'Administrateur Indépendant aura une voix prépondérante. Un Administrateur qui est présent lors d'une réunion du Conseil durant laquelle une action sur tout point est prise sera censé avoir approuvé l'action à moins que sa dissidence soit écrite dans le procès-verbal de la réunion ou à moins qu'il ou elle classe sa dissidence écrite à cette action auprès de la personne agissant en tant que secrétaire de la réunion avant l'ajournement de celle-ci ou fournit cette dissidence au Conseil juste après l'ajournement de la réunion. Ce droit de différer d'opinion ne s'appliquera pas à un Administrateur qui a voté en faveur de cette action.

(viii) Sauf disposition contraire prévue à l'Article 8.4 (vii), aucun Administrateur n'aura de voix prépondérante.

(ix) Tout Administrateur sera autorisé à nommer un autre Administrateur comme son mandataire (par notification écrite au Conseil avant la réunion applicable du Conseil) qui sera autorisé en l'absence de son nominateur à faire toutes les choses que son nominateur est autorisé ou a le pouvoir de faire. Un Administrateur qui est également un mandataire

aura droit en l'absence de son nominateur (1) à une voix séparée au nom de son nominateur en plus de sa propre voix et (2) à être pris en compte en tant qu'élément du quorum du Conseil pour son propre compte et en ce qui concerne l'Administrateur pour lequel il est le mandataire. Dans la limite autorisée en vertu du droit applicable ou des Statuts, tout Administrateur peut représenter un ou plusieurs Administrateurs comme leur mandataire.

(x) Les résolutions circulaires signées par tous les Administrateurs (les Résolutions Circulaires des Administrateurs) sont valables et ont force exécutoire comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue, et portent la date de la dernière signature.

(xi) Les Administrateurs du Conseil peuvent participer à et tenir une réunion par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires permettant à l'ensemble des Personnes prenant part à la réunion de s'entendre; à condition qu'au moins la moitié de tous les Administrateurs participants assistent à cette réunion en personne à Luxembourg ou participent en utilisant les moyens de communication qui sont situés physiquement à Luxembourg. La participation à cette réunion fera office de présence et de présence physique à cette réunion.

(xii) Le Conseil peut, à sa discrétion, nommer un ou plusieurs observateurs qui peuvent être présents et prendre la parole, mais pas voter, lors de toutes les réunions du Conseil et sont autorisés à recevoir toutes les informations communiquées aux Administrateurs sous réserve des mêmes exigences de confidentialité applicables aux Administrateurs.

(xiii) Un Administrateur qui a un intérêt pour une transaction effectuée autrement que dans la pratique courante des affaires qui est contraire aux intérêts de la Société doit informer le Conseil en conséquence et faire enregistrer la déclaration dans le procès-verbal de l'assemblée. L'Administrateur concerné peut ne pas participer aux discussions au sujet de cette transaction. Un rapport spécial sur la transaction en cause est soumis aux actionnaires à la prochaine Assemblée Générale, avant tout vote sur le sujet.

8.5. Représentation

La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux Administrateurs, à condition qu'au moins un Administrateur soit résident au Luxembourg, ou par la signature de l'Administrateur unique ou par les signatures conjointes ou par la signature unique de toute(s) personne(s) à qui le Conseil ou l'Administrateur unique a accordé ce pouvoir de signature. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux agents à qui ce pouvoir concernant la gestion journalière de la Société a été délégué conformément aux règles de cette délégation.

Art. 9. Indemnité des Administrateurs.

9.1 Les Administrateurs auront droit à cette indemnité comme déterminée par les détenteurs d'une majorité des Actions. La Société remboursera chaque Administrateur pour tous les frais raisonnables et documentés et les dépenses non remboursées supportées par cet Administrateur dans la réalisation de ses fonctions en tant qu'Administrateur.

Art. 10. Responsabilité des Administrateurs.

10.1 Les Administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 11. Assemblées générales des actionnaires.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en Assemblée Générale. L'Assemblée Générale a les pleins pouvoirs pour adopter et ratifier tous les actes et opérations qui sont conformes à l'objet social de la société .

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédures de vote.

(i) Une Assemblée Générale peut être convoquée par le Conseil, le(s) commissaire(s) aux comptes ou sur proposition ou requête d'un ou plusieurs actionnaires qui détiennent ensemble dix pour cent (10%) ou plus des Actions alors en circulation, et qui en ont fait la demande au Conseil ou au(x) commissaire(s) aux comptes par écrit avec une indication de l'ordre du jour. La convocation à toute réunion des actionnaires sera envoyée par courrier recommandé à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour cette Réunion et indiquera l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de la Réunion; à condition que si les détenteurs de toutes les Actions sont présents ou représentés lors de la Réunion et reconnaissent avoir été informés de l'ordre du jour de la Réunion, la Réunion puisse être tenue sans convocation préalable.

(ii) Quorum. Toutes les résolutions des actionnaires seront adoptées lors d'une réunion (la Première Réunion d'Actionnaire) où cinquante pour cent (50%) de chacune des Actions de Classe A, des Actions de classe B et des Actions de classe C alors en circulation sont présents ou représentés. Si dans un délai de trente (30) minutes suivant le temps imparti pour la Première Réunion d'Actionnaire un quorum n'est pas présent, ou si pendant la Première Réunion d'Actionnaire un quorum cesse d'être présent, la Première Réunion d'Actionnaire sera ajournée au jour qui survient dix (10) Jours Ouvrables suivant la Première Réunion d'Actionnaire (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Deuxième Réunion d'Actionnaire), et une notification écrite de celle-ci sera distribuée

par le Président aux actionnaires dans un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de l'ajournement. Le quorum lors de cette Deuxième Réunion d'Actionnaire sera présent lorsque vingt-cinq (25%) des Actions alors en circulation sont présentes ou représentées et cette Deuxième Réunion d'Actionnaire ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Réunion d'Actionnaire dans la notification originale distribuée aux Actionnaires concernés. Si dans un délai de trente (30) minutes suivant le temps imparti pour la Deuxième Réunion d'Actionnaire, un quorum n'est pas présent, ou si pendant la Deuxième Réunion d'Actionnaire un quorum cesse d'être présent, la la Deuxième Réunion d'Actionnaire sera ajournée au jour qui survient vingt (20) Jours Ouvrables suivant la Première Réunion d'Actionnaire (ou si ce n'est pas un Jour Ouvrable au Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit (la Troisième Réunion d'Actionnaire), et une notification écrite de celle-ci sera distribuée par le Président aux actionnaires dans un délai de 24 heures à compter de l'ajournement. Lors de la Troisième Réunion d'Actionnaire, les détenteurs des Actions présents ou représentés à tout moment donné pendant cette Réunion constitueront un quorum et cette Troisième Réunion d'Actionnaire ne statuera pas valablement sur tout point qui n'a pas été identifié à l'ordre du jour de la Première Réunion d'Actionnaire dans la notification originale distribuée aux Actionnaires concernés.

(iii) Sauf si la Loi l'exige, les résolutions à une Assemblée Générale valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des voix exprimées. Pour tout point qui fera l'objet d'un vote par les détenteurs des Actions, chaque détenteur peut exprimer une voix pour chaque Action ainsi détenue en rapport avec ce sujet.

(iv) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne, actionnaire ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(v) Toutes les Assemblées Générales seront tenues au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg comme cela sera indiqué ou fixé dans les convocations ou renoncations à celles-ci, sous réserve de l'Article 11.2 (vi) ci-dessous.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion à condition que les associés qui détiennent au moins la moitié de la totalité des votes représentés à cette Assemblée Générale soit assistent à cette réunion en personne à Luxembourg ou participent en utilisant les moyens de communication qui sont situés physiquement à Luxembourg. La participation à cette réunion fera office de présence et de présence physique à cette réunion.

(vii) Toutes les Assemblées Générales seront présidées par le président de l'assemblée, qui sera le Président (ou un représentant de celui-ci). Le président de toute Assemblée Générale déterminera le calendrier et la procédure à l'Assemblée Générale, y compris cette réglementation sur la façon de voter et la conduite de la discussion qui lui semble dans l'ordre.

(viii) Tout actionnaire peut voter en utilisant les bulletins prévus à cet effet par la Société. Sur les bulletins de vote, figurent la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée ainsi que le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, il doit figurer sur le bulletin trois cases permettant de voter pour ou contre la résolution ou de s'abstenir. Les Actionnaires doivent renvoyer les bulletins de vote au siège social. Seuls les bulletins de vote reçus avant l'Assemblée Générale sont pris en compte pour le calcul du quorum. Les bulletins sur lesquels ne figurent ni un vote ni une abstention sont nuls et non avenus.

(ix) Tout détenteur de Garanties sera autorisé à être un observateur qui peut être présent et prendre la parole, mais ne peut pas voter, à toutes Assemblées Générales et sera autorisé à recevoir toutes les informations communiquées aux administrateurs, sous réserve des mêmes exigences de confidentialité applicables (le cas échéant), concernant cette Assemblée Générale.

(x) Sauf si la Loi l'exige, les points prévus au présent Article 11.2 (ix) seront soumis à l'approbation des actionnaires comme indiqué ci-après.

(i) Le vote affirmatif de plus de cinquante pour cent (50%) des voix exprimées à une Assemblée Générale (ou par consentement écrit à l'unanimité tenant lieu d'assemblée) sera tenu d'autoriser (i) toute cession matérielle d'actifs ou titres de participation détenus par tout membre du Groupe qui n'est pas une Cession Autorisée ou (ii) toute action qui exige cette approbation conformément à tout Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement).

(ii) Le vote affirmatif de plus de soixante-six et deux tiers pour cent (66-2/3%) des voix exprimées à une Assemblée Générale par chacune des (A) Actions de Classe A et Actions de Classe B regroupées, et (B) Actions de Classe C, sera tenu d'autoriser toute modification des Statuts autre qu'en rapport avec un Appel Public à l'Épargne ou une émission d'Actions valablement autorisée et effectuée conformément aux présents Statuts et au Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement), à condition qu'aucune modification statutaire ne soit réalisée qui altère de façon disproportionnée et défavorablement (défavorablement y compris sur la base du traitement amélioré aux autres classes d'actionnaires) ou injustement toute classe d'actionnaires comparé aux autres classes d'actionnaires (comme déterminé conformément au Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement)) sans le consentement affirmatif séparé de plus de soixante-six et deux tiers pour cent (66-2/3%) de cette classe d'actionnaires altérée d'une façon disproportionnée et défavorablement ou injustement.

(xi) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (le cas échéant).

Art. 12. Actionnaire unique.

12.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

12.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des agents, Administrateurs et commissaires aux comptes envers la Société.

13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil remet aux commissaires aux comptes un rapport sur les opérations de la Société et les pièces justificatives afférentes. Les commissaires aux comptes doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions et conclusions.

13.4. L'Assemblée Générale annuelle a lieu au siège social ou à tout autre endroit dans les limites de la commune où est situé le siège social, tel que précisé dans les convocations, le second mardi de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle aura lieu le Jour Ouvrable suivant.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon le jugement absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 14. Commissaires/Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

14.2. Dans les cas prévus par la loi, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

14.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant des bénéfices nets annuels Elle peut décider d'affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) les comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) les comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

dans leur rapport au Conseil, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises, selon le cas, doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

15.4. Lorsque la Société distribue des valeurs mobilières aux actionnaires, le Conseil peut exiger comme condition de la distribution de valeurs mobilières que les actionnaires signent et remettent ces documents que le Conseil peut juger nécessaires ou appropriés afin d'assurer la conformité avec les lois sur les valeurs mobilières de toute juridiction qui s'applique à cette distribution et toute autre cession des valeurs mobilières distribuées, et peut convenablement désigner les certificats qui représentent ces valeurs mobilières afin de refléter toute restriction de cession en ce qui concerne ces lois.

15.5. Nonobstant toute disposition contraire ci-après, la distribution du dividende sera effectuée conformément aux dispositions de distribution de tout Pacte de Porteurs de Valeurs Mobilières (Securityholders Agreement) qui peut être conclu de temps à autre, entre notamment, la Société et ses actionnaires.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, action-

naires ou non, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux actionnaires conformément aux Articles 14.4 et 14.5.

VII. Disposition générale

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires peuvent être établies par écrit, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Sous réserve des conditions ci-dessus, les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence à la loi applicable et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Rudd S.à r.l., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois millions cent mille (3.100.000) actions sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (EUR 0,01) chacune divisées en:

(i) 3.999.998 (trois millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-huit) Actions Ordinaires de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01) chacune;

(ii) 1 (une) Action Ordinaire de Classe B, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01); et

(iii) 1 (une) Action Ordinaire de Classe C, d'une valeur nominale d'un centime d'euros (€0,01),

et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente-et-un mille euros (EUR 31.000).

Le montant de trente-et-un mille euros (EUR 31.000) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-)

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité d'administrateur de la Société pour une durée indéterminée qui est désignée comme Administrateur Indépendant:

- Erik van Os, gérant, né le 20 février 1973 à Maastricht, demeurant au 4 rue de l'Ouest, App.20, L-2273 Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Lohest, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 août 2010. Relation: EAC/2010/10197. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010121699/944.

(100137786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2010.

KPI Residential Property 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010122176/11.

(100138566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Redwater S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 97.045.

Il ressort d'une convention de cession du 1^{er} septembre 2010 que l'entière des parts sociales existantes de la Société ont été cédées en date du 1^{er} septembre 2010 par Monsieur Felix Hagnö à la société Melzium Holding Limited, (Registre de Commerce n° HE 269 460) ayant son siège social au 22 Stasikratous Street, Olga Court, 1st Floor, Flat/Office 104, 1065 Nicosie, Chypre.

Le seul et unique associé de la Société en date du 1^{er} septembre 2010 est la société Melzium Holding Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

La Société

Signature

Référence de publication: 2010122265/17.

(100138896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Eden 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.127.088,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.154.

EXTRAIT

En date du 13 juillet 2010, Sophie Laguesse a démissionné de ses fonctions de gérant de classe A de la Société et Katia Panichi, née le 2 septembre 1973 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), maître en droit, demeurant au 5 Place Winston Churchill (Luxembourg), a été nommée en son remplacement en tant que gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance est composé comme suit:

Gérants de classe A:

- Katia Panichi
- Geoffrey Henry

Gérants de classe B:

- Denise Fallaize
- Isabelle Probstel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010122857/24.

(100138926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

KPI Residential Property 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010122177/11.

(100138567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010122182/11.

(100138368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Langenhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010122183/11.

(100138369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Moly-Cop Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 108.820.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 8 septembre 2010

M. Christopher Roger Davis, avec adresse professionnelle au Black Reef Road, Germiston, Gauteng, Afrique du Sud, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet au 9 septembre 2010.

M. Thomas David Jennings, avec adresse professionnelle au Lower Germiston Road, Heriotdale, Johannesburg, Afrique du Sud, est élu en tant que gérant de la société avec effet au 9 septembre 2010.

Luxembourg, le 10 Septembre 2010.

Signatures

Administrateur / Gérant

Référence de publication: 2010122214/15.

(100138876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

LDV Management II Aerium IV Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 105.050.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010122188/10.

(100138350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

**Les Etangs de l'Abbaye - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Les Etangs de l'Abbaye).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 45.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122191/11.

(100138970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Linfell Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 94.488.

Le Bilan au 30 avril 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010122193/10.

(100138628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

MacArthur Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.050.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010122196/11.

(100138968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Mars Propco 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 371.625,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.297.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122197/11.

(100138811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Menarini International Operations Luxembourg S.A., en abrégé M.I.O.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 71.334.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Référence de publication: 2010122200/10.

(100138395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Meldel Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 134.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Administrateur délégué

Référence de publication: 2010122207/12.

(100138956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Mirado S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 83.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010122202/10.

(100138961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Mediflex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9780 Wincrange, 66B, route de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 117.592.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010122206/10.

(100138937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Menarini International Investment S.A. - Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 66.819.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 Septembre 2010.

Référence de publication: 2010122208/10.

(100138381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Merida S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 108.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10.9.2010.

Référence de publication: 2010122209/10.

(100138847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Merrill Lynch Investment Solutions, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.445.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 juillet 2010

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs Eric PERSONNE (Président), Jean-Claude WOLTER et Riccardo FISOGNI, et nomme en qualité de nouveaux administrateurs de la société Madame Miriam MULLER, résidant professionnellement, 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres, Royaume-Uni ainsi que Messieurs Raymond BLOKLAND, résidant professionnellement, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et Paul GUILLAUME, résidant professionnellement, 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une période d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle de juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010122211/15.

(100138461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Prime Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 149.508.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010122254/14.

(100138447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

ProA Investments I A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 137.068.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 août 2010

1. M. Mikaël GUTIERREZ a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Emanuele GRIPPO, administrateur de sociétés, né à Bassano del Grappa (Italie), le 3 septembre, 1971, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ProA Investments I A S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010122244/16.

(100138345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Neustadt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010122219/10.

(100138371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Nopson G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 45, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 68.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010122227/10.

(100138933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Offenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010122230/11.

(100138372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

PH Tennis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8323 Olm, 59, avenue Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 100.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Gérant

Référence de publication: 2010122248/12.

(100138957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.

Porta Westfalica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 127.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010122242/10.

(100138374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2010.